



SERVICE COMPTABILITÉ

N.REF : JJG/CB

DC N° 22.270

DECISION

*Concernant la fixation des tarifs spécifiques
aux actions Ville d'Art et d'Histoire
(Régie N°43000-38)*

=°=°=°=°=

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020, intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020, portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

. Vu la décision DC N°21/692 en date du 23 décembre 2021 concernant la fixation des tarifs spécifiques aux actions Ville d'Art et d'Histoire, rendue exécutoire le 28 décembre 2021,

D E C I D E

- d'abroger la décision DC N°21/692 en date du 23 décembre 2021,

- de fixer à compter du 19 septembre 2022, les tarifs relatifs aux actions Ville d'Art et d'Histoire, comme suit :

➤ Conférence ou ciné archi (écru)	3,50 €
➤ Visite guidée tarif réduit ou atelier (jaune)	4,50 €
➤ Animation patrimoniale (vert)	5,20 €
➤ Visite guidée individuelle plein tarif (image) (rouge)	6,50 €
➤ Sortie en bus hors Royan (orange)	21 00 €
➤ Visite ou atelier (bleu)	gratuité
➤ Sortie d'une journée tarif réduit (vert)	16,00 €
➤ Sortie d'une journée plein tarif (rose)	32,00 €
➤ Sortie d'une journée + transport + repas (bleu)	42,00 €
➤ 1 journée + transport + repas + visite (rouge)	52,00 €
➤ 10 conférences ou ciné archi CARTE (vert)	26,00 €
➤ Ensemble du cycle de conférences CARTE (orange)	32,00 €
➤ 10 conférences ou ciné archi CARTE (bleue)	gratuité
➤ Ecole Royan élémentaire et maternelle	0,50 €
➤ Ecole hors Royan élémentaire et maternelle	1,00 €
➤ 10 visites plein tarif CARTE (fushia)	55,00 €
➤ 10 ateliers pédagogiques ou visites tarif réduit CARTE (bleue foncé)	40,00 €

MISE EN LIGNE LE 13-12-2022

➤ Collèges de Royan - Séance pour une classe - Forfait pour 3 séances	30,00 € 72,00 €
➤ Collèges hors de Royan - Séance pour une classe - Forfait pour 3 séances	50,00 € 120,00 €
➤ Lycées de Royan - Séance pour une classe - Forfait pour 3 séances	50,00 € 120,00 €
➤ Lycées hors de Royan - Séance pour une classe - Forfait pour 3 séances	80,00 € 192,00 €
➤ Journée d'étude	25,00 €
VISITES DE GROUPES	
<u>Plein tarif</u>	
➤ Visite d'1h à 1h30 (ou conférence)	114,00 €
➤ Visite de 2 h	156,00 €
➤ Visite ½ journée	208,00 €
➤ Visite 1 journée	312,00 €
<u>Tarif réduit (partenaires, universités.....)</u>	
➤ Visite d'1h à 1h30 (ou conférence)	57,00 €
➤ Visite de 2 h	78,00 €
➤ Visite ½ journée	104,00 €
➤ Visite 1 journée	156,00 €
Majoration de 15 % pour les dimanches et jours fériés	
LIVRES	
➤ Agenda (Ville)	5,00 €
➤ BRAUN Fernand	36,00 €
➤ L'Aventure des objets	20,00 €
➤ L'Eglise Notre Dame	15,00 €
➤ Les écoles du Poitou Charentes	25,00 €
➤ les FERRET	39,00 €
➤ Livre de cuisine les saveurs	15,00 €
➤ Royan Archi, années 50 coloriage	15,00 €
➤ Royan l'image absolue	15,00 €
➤ Salon d'Automne 2015-2016-2017-2018-2019.....	2,00 € 1,00 € artiste
➤ 2003 Acte Notre Dame	10,00 €
➤ Affiche	5,00 €
➤ ROYAN 1950	38,50 €
➤ Le Guide de Royan	12,00 €

MISE EN LIGNE LE 13-12-2022

OBJETS		
➤	Carnet à spirale (Marie Louise)	5,50 €
➤	Boite à mégot	2,00 €
➤	Carte à jouer	6,00 €
		3,50 € (commerçant)
➤	Carte postale (Bonne anse)	1,00 €
➤	Carte postale (Marie Louise)	1,00 €
➤	Carte postale bâtiment de Royan (vigilance)	0,50 €
➤	Chargeur USB	10,00 €
➤	Domino	2,00 €
➤	Enceinte bluetooth	10,00 €
➤	Etui carte bancaire	1,50 €
➤	Magnet 115 x 40	4,00 €
➤	Magnet 68 x 45	3,00 €
➤	Magnet 80 x 80	6,00 €
➤	Miroir	5,00 €
➤	Montre	25,00 €
➤	Bracelet intelligents	20,00 €
➤	Parapluie	5,00 €
➤	Podomètre	5,00 €
➤	Tote bags (Marie Louise)	10,00 €
➤	Sac toile (Ville)	5,00 €
➤	Serviette micro fibre	10,00 €

- d'encaisser la recette correspondante à l'article 7018 – Fonction 335 du Budget Communal.

Fait à ROYAN, le 06 juillet 2022
Pour le Maire,
et par délégation,
Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET